

Pour diffusion immédiate

LA VILLE DE LEVIS RENOUVELLE SON APPUI À L'ORGANISATION DE LA 21^{IÈME} EDITION DE FESTIVENT

Lévis, le 9 juillet 2003. - À l'occasion d'une conférence de presse tenue dans la salle du conseil de la Ville de Lévis, les organisateurs de Festivent ont annoncé ce matin la programmation de la 21^e édition de ce grand festival de montgolfières qui aura lieu cette année du mercredi 30 juillet au dimanche 3 août sur le site du parc Champigny dans le quartier Saint-Jean-Chrysostome.

Par la voie de Mme Danielle Roy Marinelli, présidente de l'arrondissement les Chutes-de-la-Chaudière-Est, la Ville de Lévis a tenu à confirmer son appui à cet important événement sportif, culturel et touristique. Cet appui prend différentes formes dont une aide financière directe de 32 000 \$ et une garantie de prêt jusqu'à concurrence de 25 000 \$. À cela s'ajoute d'autres contributions en termes de services et d'équipements. Plusieurs directions de la Ville sont, en effet, sollicitées comme la Direction des réseaux et équipements, celles de la Vie communautaire et des Communications, sans oublier la Direction du service de police et la Direction du service de la sécurité incendie.

Pour sa part, M. Alain Lemaire, maire suppléant, a rappelé le caractère familial et champêtre de Festivent. Il a aussi invité les résidentes et les résidents de Lévis à se rendre nombreux au parc Champigny afin de profiter du divertissement et de l'animation que près de 200 spectacles sauront leur procurer.

Il ressort aussi des propos de M. Lemaire et de Mme Marinelli que les efforts consentis par la Ville de Lévis à l'égard de Festivent sont justifiés par l'assurance de retombées économiques évaluées entre 6 et 7 M \$. Les commerces et particulièrement l'hôtellerie et la restauration sont des bénéficiaires directs de cet événement qui s'étend sur 4 jours.

- 30 -

Source : André Roy, adjoint
Direction des communications
834-6607